



Mardi 10 Janvier 2023 - 20H30 à Corbeil

Présents :

Gérard Delval – GD

Philippe Letartre – PL

Philippe Regnault – PR

Sandrine Tardieu – ST

Guillaume Corre – GC

Isabelle Tissot – IT

Alexandre Chrétien – AC

Romain Burnier – RB

Raphaël Hodoroaba – RH

Florent Baudere – FB

Excusés

Alexis Criblez - ACr

Maamoun Bernichi – MB

Patrick Chollet – PC

- Ordre du jour de l'Assemblée Générale
- Commission Sportive : Point sur les CD , Calendrier
- Commission Formation : réglage Arc Classique, suites formation des encadrants
- Commission Débutant :
- Point Trésorerie :
- Points Divers : Management, communication et courriers

15 minutes par point

Début : 20h35, Fin : 22h30 max

• **Préparation de l'Assemblée Générale**

- L'assemblée générale étant fixée au vendredi 10 février, l'envoi de l'ordre du jour et de l'invitation doit s'effectuer au maximum le 11 janvier 2023.
- Lecture et Validation des différents points mis à l'ordre du Jour de l'Assemblée Générale. (cf document ci-joint)
- Le Bureau a acté que conformément à l'article 11.3 de nos statuts, Monsieur Patrick Chollet a perdu sa qualité de membre et de vice-président.
- A modifier : Constitution du Bureau : Postes à pourvoir : 5 postes sont à pourvoir au sein du Comité – dont 3 réservés aux femmes.
- Débat sur les éléments de la Trésorerie qui entraîne l'augmentation de la cotisation demandée par le Président. Le consensus n'ayant pas été trouvé au sein du Bureau la proposition d'augmentation sera donc soumise au vote lors de l'Assemblée Générale.
- Le président précise que sur les formations dispensées au Comité par MO, il y a de nombreux archers hors département. Il est proposé d'augmenter le montant de la participation à cette formation qui est actuellement de 50 euros. Proposition d'augmentation entre 15 et 50 euros à débattre.

• **Commission sportive : AC**

- La Prévision des CD est organisée pour la saison extérieure.
- GD a analysé les inscriptions aux CD : moins de participants au regard du taux de fréquentation d'avant le Covid, Pour le CD Jeunes, l'objectif est de rester en de-ça des 88 archers, afin d'organiser la compétition sur une seule salle. Ceci permettra un gain de temps, du transport, de l'argent, de la ciblerie, des frais d'arbitres. A ce jour 46 archers sont inscrits sur 88 possibles. Il reste

néanmoins 2 compagnies à s'inscrire Orsay et Morsang. Globalement la prévision sera aux alentours de 60 archers.

- Se pose la question du nombre déficitaire d'archers qui s'inscrit aux CD, ainsi que le nombre de concours à enregistrer par l'archer pour pouvoir accéder au CD. Certains souhaitent abaisser à une participation l'accès au CD, d'autres souhaitent maintenir à 2 participations afin de maintenir un certain niveau. Les avis sont partagés mais l'objectif pour cette année reste sur 2 concours à réaliser.

- **Commission formation – RB**

- Lors de la réunion des entraîneurs qui a eu lieu en novembre des documents devaient être envoyés aux participants : non effectué à ce jour. Il est suggéré d'envoyer ces documents à TOUS les encadrants et pas seulement aux seuls participants à cette formation. La réunion des encadrants serait à multiplier au cours de l'année à la demande des bénéficiaires.

Les inter-clubs : projet motivant pour les clubs et pour les archers. La mise en place sera dévolue à MO et Emeline qui préfèrent une mise en œuvre après le CR.

- Formation réglage arc classique ; conçue et organisée par GD et PR. Idée : Inscrire la formation sur la page Formation de la Fédé afin de lui donner plus de visibilité. La proposition de formation doit être envoyée aux archers avec les pré-requis suivants :
 - * au moins 2 ans de Licence
 - * être propriétaire de son matériel
 - * avoir 6 flèches en bon état.

Le courriel doit être validé par les organisateurs.

Les organisateurs se posent la question de demander une participation à la formation

Pour mémoire : au sujet du stage départemental de perfectionnement réalisé en avril 2022, 17 personnes inscrites, 8 personnes présentes.

Stage Campagne : le 21 janvier : point sur les inscriptions ?

- **Commission Débutant : GC**

Point sur les inscrits : Forges : 43 archers pour 7 Clubs

Monthéry : 86 archers inscrits pour 16 clubs - presque complets.

Retour sur expériences : Morangis a participé au concours de Draveil. La distance de 15m est difficile à atteindre pour certains poussins en début janvier. Suggestion : Prévoir l'année prochaine une distance plus modérée pour les poussins à 10m plutôt qu'à 15m.

- **Point Trésorerie :**

Date réunion spéciale Trésorerie : mercredi 15 février 2023 à 14h00 sont intéressés IT & GD & GD & AC & ST & PR

- **Point Management**

Date réunion spéciale Salarié : mercredi 25 janvier 2023 : RB & AC & PR

* 13H30 – 14h30 : Marie Odile

* 14h30 – 15h30 : Laurence

Prochaine date de réunion : **Mardi 14 Mars 2023**

secrétaire : Sandrine Tardieu

le Président : Philippe Letartre

